

Comptez sur nous !

JANVIER 2013 N°42

SOMMAIRE



DOSSIER

P 02

La France de l'outre-mer est-elle une « sous - France ? »



DEVOIR DE MÉMOIRE

P 06

Marcel Paul - Restons fidèles à sa mémoire



EN DIRECT DES SECTIONS

P 07

Regard sur la Guadeloupe



L'ACTU DE LA SOLI

P 08

NOUVEAU : le Soli'Parrainage



LA SOLIDARITE
MUTUALISTE

2013

Bonne année

LE MOT DU PRÉSIDENT



Une nouvelle année s'ouvre devant nous que nous espérons tous meilleure que la précédente !

C'est ce que chacun d'entre nous souhaite pour soi-même et ses proches, avec des vœux de bonne santé, à chaque passage d'une année à l'autre. D'une année à l'autre, nous subissons les effets de choix qui ne nous appartiennent pas. Il en est ainsi de cette crise financière qui sert d'alibi à toutes les remises en cause.

Alors que la population aspire à la stabilité, à la construction de perspectives, c'est l'accroissement de la précarité (la flexibilisation) et l'insécurité sociale qui sont proposés.

L'Humain semble représenter une charge insupportable pour les entreprises alors que sans eux les entreprises ne pourraient pas dégager de résultats, de profits répartis aux actionnaires. C'est le manque d'investissement dans l'Humain qui crée les difficultés de remplir des « carnets de commandes » dans les entreprises de production de biens.

Il y a nécessité de répartir plus justement les richesses créées pour relancer la capacité d'entreprendre et d'acquérir.

Cela est également vrai dans le financement de la Sécurité Sociale qui subit les assauts des représentants patronaux. Sous couvert des déficits, de la dette alimentée par les exonérations de charges ou les aides aux entreprises, le niveau d'intervention des différentes branches (famille, retraite, maladie) est attaqué.

Malheureusement c'est par la couverture complémentaire qu'est absorbée la baisse de couverture des régimes généraux obligatoires. Le transfert de charges contraint, lié à une fiscalité plus lourde que la majorité des entreprises (taxe sur la Couverture Maladie Universelle-CMU- 6,27% Taxe sur les Contrats d'Assurance -TSCA- 7% TVA supportée intégralement et depuis 2012 impôts sur le résultat), accroît le poids de l'accès à la Protection Sociale par les familles.

Tenter de rendre obligatoire la couverture complémentaire risque de conduire à des désengagements accélérés des régimes généraux à l'instar des pensions de retraite qui ne suffiraient pas sans l'intervention des « Complémentaires obligatoires » depuis 1972/73.

De plus l'augmentation des transferts conduira à appliquer des règles de provisionnement et de constitution de marge de solvabilité auxquels échappent encore les régimes généraux afin de faire face aux risques imposés.

Les solidarités fondamentales sont détournées à l'avantage de ceux qui détiennent déjà tous les pouvoirs et l'essentiel des richesses créant son lot d'oubliés de la société.

À notre sens les Ultras Marins, ces Français de l'Outre Mer en font partie depuis des années c'est pourquoi nous leurs consacrons ce journal « Comptez sur nous ».

Nous tentons de ne pas favoriser l'oubli et de ne laisser personne sur le bord de la route.

Pour cela nous avons besoin de l'implication de tous, Administrateurs et Adhérents de La Solidarité Mutualiste. Pour la reconstruction d'une Sécurité Sociale au plus haut niveau et un mouvement mutualiste de proximité, à l'écoute de ses adhérents, refusant de s'adonner au jeu de la concurrence exacerbée.

Afin de renforcer nos capacités d'interventions solidaires nous vous sollicitons pour parrainer de nouveaux mutualistes.

Cette initiative contribuera, si elle rencontre votre concours, à faire de cette année une année meilleure pour un plus grand nombre.

Restons vigilants !

Bonne Année pour tous !

Alain Gratadour
Président de La Solidarité Mutualiste



DOSSIER

Port de commerce de Pointe-à-Pitre

LA FRANCE DE L'OUTRE-MER EST-ELLE UNE « SOUS - FRANCE ? »

Une « sous-France » absolument pas, EN SOUFFRANCE très certainement !

France de l'outre-mer : voilà un terme qui fait parler et couler beaucoup d'encre. Mais la connaît-on vraiment cette France ? Que pense-t-on savoir d'elle et qui est-elle en réalité ? Quels sont ses différents visages ? Qui sont les Français de l'outre-mer ? Comment vivent-ils ? Quelles sont leurs difficultés et leurs aspirations ?

Autant de questions que l'on ne se pose pas forcément d'emblée au sujet de ces bouts de France, trop enclins que nous sommes peut-être à ne considérer l'outre-mer que comme une destination de vacances exotique.

Ce dossier a pour objectif de mieux faire connaître cette France du bout du monde que l'on est tenté parfois de repousser à la périphérie de la république. Mieux faire connaître pour mieux faire comprendre. Mieux faire comprendre pour ne plus être victime ni de préjugés ni d'idées reçues ni de discours politiques partiels et partiaux.

La France outre-mer, quelle est-elle ?

La France d'outre-mer, souvent désignée par l'abréviation DOM-TOM, qui pourtant n'a plus de logique juridique aujourd'hui,

permet de désigner collectivement l'ensemble des terres sous souveraineté française situées hors métropole.

L'outre-mer français compte une population de 2 653 942 habitants, au 1^{er} janvier 2010.

Les territoires ultra-marins français sont répartis dans les océans Atlantique (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Pierre-et-Miquelon), Indien (La Réunion, Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques) et Pacifique (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna).

Ils n'ont pas tous le même statut juridique. Certains, comme la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion et Mayotte sont des départements et régions d'outre-mer (DROM) ; d'autres comme Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la Polynésie française (qui est aussi un « Pays d'outre-mer », un POM) sont des Collectivités d'outre-mer (COM) ; La Nouvelle-Calédonie, quant à elle, a un statut provisoire de « collectivité spécifique » dans l'attente en 2014 du référendum sur son indépendance.

La France est ainsi le seul pays à jouir d'une présence territoriale répartie sur tous les océans (« La France des 3 océans »), lui conférant une image d'exotisme et de diversité.



Les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) ne sont pas représentées sur cette carte.

REPÈRES

- ▶ L'outre-mer français compte une population de 2 653 942 habitants, au 1^{er} janvier 2010.
- ▶ La France est le seul pays à jouir d'une présence territoriale répartie sur tous les océans, ce qui lui confère une image d'exotisme et de diversité.
- ▶ La diversité des cultures des Outre-mer participent incontestablement à la richesse de la culture française.
- ▶ L'égalité outre-mer/métropole n'est pas réelle : le chômage est beaucoup plus important en outre-mer, le PIB par habitant est encore plus faible qu'en métropole et de nombreux critères sociaux comme l'illettrisme, la pauvreté, les mauvaises habitudes alimentaires, l'état de santé, le décrochage scolaire, la délinquance, les addictions, sont moins bons en outre-mer.
- ▶ L'outre-mer est 2 à 3 fois plus touché par le chômage que la métropole. Le chômage des jeunes peut atteindre 60%.
- ▶ L'intégration des Français originaires des Outre-mer vivant dans l'Hexagone doit progresser.

Les ultramarins, des Français stigmatisés et mis à distance.

Les « ultra-marins », comme on les appelle, sont citoyens français et jouissent à ce titre des mêmes droits civiques que ceux de France métropolitaine. Et pourtant, ces cinq dernières années, l'outre-mer a fait l'objet d'une campagne de dénigrement à peine voilée. En 2007, Nicolas Sarkozy déclarait froidement : « *L'outre-mer coûte cher, il faut en finir avec l'assistanat* ». Le ton était donné, les actes allaient suivre. Derrière de pseudos mesures de promotion de l'outre-mer (ressemblant plus à de la communication qu'à de vrais actes politiques), le gouvernement se désengageait et enfonçait économiquement et socialement ces territoires en revoyant à la baisse les outils de soutien nécessaires.

territoires riches et fiscalement très attractifs, c'est loin d'être le cas de l'outre-mer français. Quelques-uns s'en tirent économiquement mieux que d'autres mais, d'une manière générale, **les économies ultra-marines sont structurellement fragiles**. Alors que l'on a entendu (et que l'on entend encore) parler de « dépendance » et « d'assistanat », on est en train de découvrir un autre aspect de l'outre-mer en cette période de crise : **sa paupérisation**.

Pauvreté, chômage, pouvoir d'achat très faible, l'outre-mer c'est cela surtout.

Les Ultramarins -les chiffres et le ministère des Outre-mer l'attestent- souffrent plus intensément encore de la crise que les Français de métropole.

Certains paysages de carte postale peuvent cacher de terribles réalités sociales et sociétales, comme ici à Cayenne en Guyane.



© Jody Amiet / AFP

Baisse des dépenses publiques consacrées à l'outre-mer, baisse des aides au soutien à l'emploi, baisse du budget pour le logement social, suppression du fonds pour l'emploi, etc.

Sait-on que le revenu disponible des ménages habitant l'outre-mer est en moyenne inférieur de 35% par rapport aux revenus des ménages habitant l'Hexagone ? Et que dans le même temps les produits y sont 30% à 50% plus chers qu'en métropole ? Les écarts de prix entre les DOM et l'Hexagone dépassent les 55% ! Ces chiffres sont incontestables, puisque issus du ministère des Outre-mer.

Les territoires ultra-marins ont un PIB par habitant de 30 à 50% inférieur à celui de la métropole.

Cette cherté de la vie, reconnue par tous, est l'un des freins les plus importants au développement économique et social des Outre-mer. Sans compter les fièvres sociales qu'elle provoque. Souvenons-nous, en 2009, la paralysie totale des Antilles et de la Réunion, émaillée d'émeutes.

L'outre-mer, joyau en voie de paupérisation.

Si certains territoires ultramarins appartenant à d'autres Etats que la France sont des

L'outre-mer doit avoir les moyens de se développer.

Le développement est un enjeu majeur pour l'outre-mer français et pour lever les freins à ce développement il convient de bien les identifier. Nous l'avons vu, la situation économique actuelle de l'outre-mer trouve son aggravation dans les politiques récentes menées. Mais d'autres spécificités sont également à ne pas oublier pour comprendre et ainsi lutter efficacement. Comme **l'insularité** (qui est le cas pour la grande majorité de ces territoires qui sont des îles) et **l'éloignement**. Les Ultramarins sont isolés de leur métropole mais aussi de leurs partenaires régionaux. Les coûts de transports, que ce soit pour les hommes ou les marchandises pèsent en conséquence très lourdement. D'autant que ce sont des économies qui importent beaucoup compte tenu du fait qu'elles produisent peu. **La situation géographique et le climat jouent également sur l'économie.** Pour toutes ces îles, ce sont à la fois des atouts pour le tourisme notamment, mais aussi des contraintes fortes compte tenu de l'importance des risques naturels (cyclones, éruptions volcaniques...).

▶ Le revenu disponible des ménages habitant l'outre-mer est en moyenne inférieur de 35% par rapport aux revenus des ménages habitant l'Hexagone.

▶ L'économie de l'outre-mer français repose principalement sur le tourisme. L'industrie n'y est pas développée, il n'y a pas de grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois, le tissu des PME et TPE est fragile, les marchés sont étroits et le développement du secteur tertiaire ne suffit pas pour faire face au nombre de sans emplois.

▶ Dans son programme de candidat à l'élection présidentielle, François Hollande a promis d'accélérer la mise en oeuvre effective du Plan Santé Outre-mer, présenté par Roselyne Bachelot - Narquin dès juillet 2009 et dont l'ambition est de faire de « *la santé une activité de pointe en outre-mer* ».

▶ La loi contre la vie chère. Le Parlement a définitivement adopté le 20 novembre 2012 la loi relative à « la régulation économique outre-mer », de son vrai nom. Cette loi vise à s'attaquer aux fondements structurels de la vie chère dans ces territoires. Un arsenal de dispositifs est prévu : bouclier qualité/prix, plafonnement des tarifs bancaires, interdiction des exclusivités d'importation, maintien de la défiscalisation, dispositif logement spécifique.



© antoinemonat - Fotolia.com



© vlad61_61 - Fotolia.com

REPÈRES

► Victor Schoelcher. C'est lui qui abolit l'esclavage dans les Antilles le 27 avril 1848.

► « La langue créole n'est que la colonne vertébrale d'une culture construite et partagée par Blancs et Noirs. » M. Raphaël Confiat, écrivain

► La France compte 10 réserves de biosphère en France et outre-mer parmi lesquelles l'archipel de la Guadeloupe et la réserve de Fakavara en Polynésie française.

► 3. C'est le nombre de parcs nationaux en outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion). Il y en a 7 autres en Métropole.

► 18. C'est le nombre de réserves naturelles en outre-mer. 16 dans les départements d'outre-mer, un à Mayotte et un dans les Terres australes françaises. Métropole et Outre-mer comptent 164 en tout.

► Selon l'UICN, on trouve environ 26 fois plus d'espèces végétales, 3,5 fois plus de mollusques, 60 fois plus d'oiseaux nicheurs endémiques et plus de 100 fois plus de poissons d'eau douce en outre-mer (DOM + COM) qu'en métropole.

L'outre-mer : une biodiversité, des patrimoines et des cultures à reconnaître.

L'isolement qui constitue un handicap pour les économies et le développement de l'outre-mer a été et est la condition sine qua non ayant permis la constitution de leur extraordinaire biodiversité. On peut parler, concernant ces territoires, de véritables miracles écologiques. L'outre-mer français abrite notamment 3450 plantes et 380 vertébrés strictement endémiques.

La Zone d'exploitation économique (ZEE) française, de plus de 10 millions de km², comprend 10% des récifs coralliens et 20% des atolls de notre planète.

L'outre-mer français c'est aussi environ 8 millions d'hectares de forêt tropicale (surtout grâce à la Guyane).

Ces chiffres officiels du Comité français pour l'UICN sont là pour nous rappeler que l'on ne saurait réduire ces territoires si spécifiques à de simples données économiques. Les Outre-mer doivent être appréhendés dans leur globalité, leur diversité et tout ce qui fait leurs spécificités. Qu'elles soient historiques, culturelles ou écologiques. Au même titre que l'on ne mettrait pas « dans le même panier » Paris, Dunkerque, Biarritz ou Clermont-Ferrand, il est essentiel de faire de l'égalité Métropole/ outre-mer une réalité, mais dans le respect de ces spécificités.

N'est-ce pas dans l'un des aspects fondamentaux de la solidarité nationale ?

A cette richesse écologique viennent s'ajouter **une histoire et un patrimoine uniques**. Traditions des peuples autochtones guyanais, cultures créoles ou polynésiennes, chacun des peuples ultramarins français a une culture et des traditions qu'il convient de respecter et de promouvoir, tant dans les Outre-mer eux-mêmes que dans l'Hexagone.

Une telle reconnaissance est nécessaire pour renforcer « le vouloir vivre ensemble » et réconcilier des mémoires encore douloureuses.



© JM-Guyon - Fotolia.com

Des atouts à valoriser dans une démarche de développement durable.

Les principaux atouts de l'outre-mer ne sont pas toujours suffisamment valorisés ni correctement exploités. Un développement durable de ces points forts contribuerait au développement économique de l'outre-mer. Mais il ne pourra s'agir que d'un développement durable qui sera capable d'associer à la préservation d'espaces fragiles, la mise en avant d'un patrimoine naturel, culturel, historique et artistique tout simplement unique.

Un développement qui, dans le même temps, proscrira l'exploitation outrancière des richesses et des paysages, tout en réalisant un travail de concertation et d'implication des sociétés locales, prenant ainsi en compte leur réalité, leurs connaissances, leurs aspirations.

Le tourisme vert notamment semble constituer une piste prometteuse pour atteindre l'ensemble de ces objectifs.

L'agriculture est également un secteur d'avenir pour l'outre-mer. En misant sur la diversification des productions animales et végétales, on créera de l'activité économique, de la valeur ajoutée et des emplois. On permettra aux populations de pouvoir davantage consommer des produits locaux et ainsi d'être moins dépendants des importations.

REGARD SUR LA GUADELOUPE...

© Christophe Fouquin - Fotolia.com



© Floki Fotos - Fotolia.com



La Guadeloupe fait partie des Petites Antilles, elle se situe dans la mer des Caraïbes, dans l'Océan Atlantique. Elle se trouve à 7 000 kilomètres de la métropole. C'est un archipel composé de deux îles principales, Grande-Terre et Basse-Terre et de trois îles indépendantes : Les Saintes, La Désirade et Marie-Galante. De climat tropical, La Guadeloupe se trouve sur la trajectoire des cyclones.

Son économie repose principalement sur l'agriculture d'exportation - monoculture de la banane - et sur le tourisme.

Appelée à l'origine par les Indiens caraïbes « Karukéra » (l'île aux belles eaux), c'est Christophe Colomb, en 1493, qui donne son nom actuel à la Guadeloupe, du nom d'un monastère espagnol.

La Guadeloupe en bref c'est :

- ▶ **404 400 habitants** (au 1^{er} janvier 2010). La population vieillit et les jeunes entre 18 et 24 partent en métropole afin de poursuivre leurs études ou de chercher un emploi. (Source : Insee)
- ▶ Une économie basée sur le tourisme qui représente **7% du PIB**.
- ▶ Un taux de chômage en 2009 de **23,5%**. **60%** des jeunes sans diplôme sont au chômage. (Source : Insee)
- ▶ **43%** des 15 ans et plus, en 2006, qui ne détiennent aucun diplôme (plus du double qu'au niveau national). (Source : Insee)
- ▶ Une consommation de soins et biens médicaux (CSBM) évaluée à **180 milliards d'euros** en 2011. Elle atteint **2 762 euros** par habitant. (Source : Insee)
- ▶ Des produits alimentaires **33%** plus chers qu'en métropole.
- ▶ Le projet d'un **parc éolien** à Marie-Galante ou à la Désirade.
- ▶ Un parc naturel national, 2 réserves naturelles et la qualification de « **réserve de biosphère** ».
- ▶ Un ancien Président du Conseil Régional de la Guadeloupe devenu ministre des Outre-mer en 2012 : **Victorin Lurel**.

UN PASSÉ LOURD ET DOULOUREUX...

L'histoire de la Guadeloupe (et des Caraïbes dans leur ensemble) est marquée par une histoire tragique, faite d'invasions, de colonisations, d'esclavagisme...

Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle parvient longtemps à repousser les assauts de l'Espagne voulant la conquérir et la soumettre. Mais en 1635, l'envahisseur Français mène une guerre acharnée au peuple caraïbes qu'il finit par exterminer. Ce peuple était le descendant direct des Indiens Arawaks, venus s'installer en Guadeloupe 300 ans après J.C. La Guadeloupe devient ainsi française en 1635. Très vite, les premiers esclaves africains arrivent sur l'île pour cultiver la canne à sucre. Un Code Noir est proclamé qui régira dès lors l'esclavage dans les colonies françaises. Au cours du siècle suivant, l'économie sucrière basée sur l'esclavage prospère.

En 1946, la Guadeloupe cesse d'être une colonie française et devient un département d'outre-mer.

Chutes du Carbet



© Calzada - Fotolia.com

Soleil et cadre balnéaire, paysages grandioses, nature sauvegardée et envoûtante, culture riche et attachante, population accueillante et chaleureuse... la Guadeloupe ne manque pas d'attraits pour les nombreux touristes qui s'y rendent chaque année. Mais les guadeloupéens ont besoin d'être reconnus aussi en tant que citoyens français vivant une période très difficile sur un territoire qui, aussi paradisiaque soit-il du point de vue de la métropole, n'est pas tous les jours un paradis pour eux. Qui plus est, les guadeloupéens sont attachés à leur île, la quittent souvent contraints et forcés économiquement et ne trouvent pas toujours à l'arrivée en métropole l'intégration à laquelle ils ont droit. Mieux connaître pour ne pas être victime d'idées reçues et ainsi mieux comprendre et faire preuve de solidarité nationale, qui plus est en temps de crise.

«Une nation dans laquelle une classe est opprimée, ressemble à un homme qui a une blessure à la jambe : la jambe malade interdit tout exercice à la jambe saine.» Louis Blanc, historien

La Solidarité Mutualiste est fière d'être présente en Guadeloupe et d'être la complémentaire santé de 4562 guadeloupéens.



DEVOIR DE MÉMOIRE



MARCEL PAUL - RESTONS FIDÈLES À SA MÉMOIRE

Le jeudi 8 novembre, nous avons commémoré le 30^{ème} anniversaire de la mort d'un de nos présidents-fondateurs, Marcel Paul. Marcel Paul, un « pitau », un enfant trouvé un 14 juillet, pupille de ce qui s'appelait à cette époque « l'Assistance Publique ».

Notre second président-fondateur était le colonel Frédéric-Henri Manhès, adjoint de Jean Moulin pour la zone Nord. Ils s'étaient connus au camp de concentration de Buchenwald où ils animaient le « Comité de Défense des Intérêts Français », organisme de la résistance intérieure du camp. Oui, dans l'enfer concentrationnaire, on résistait. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ? La première forme de résistance, c'était de survivre dans les conditions dantesques des camps. Et puis, la solidarité, donner un morceau de son infime ration de pain à un camarade pour qui cela pouvait signifier un jour de vie supplémentaire. Et encore, conserver sa dignité, essayer de rester propre... Au moment de la libération du camp, quand les forces Américaines arrivèrent, les déportés avaient déjà pris le contrôle du camp après la fuite d'une grande partie de l'encadrement nazi. La dignité... Les SS que les concentrationnaires avaient fait prisonniers ne furent pas abattus, comme cela aurait pu être « normal », mais remis aux Américains pour qu'ils soient jugés ; ce qui, hélas ne fut pas toujours le cas. Marcel Paul et Manhès furent rapatriés à Paris ; le lendemain, ils repartirent au camp pour organiser le retour de leurs camarades.

Revenu à la vie, Marcel poursuivit l'activité syndicale et politique qu'il menait avant la guerre. Il fut à l'origine de la nationalisation du gaz et de l'électricité de France alors qu'il avait été nommé par le Général de Gaulle, ministre de la Production Industrielle et de la Reconstruction. À la FNDIRP, il fut un responsable efficace, une bête de travail toujours disponible pour aider ses camarades, pour mener les combats qui étaient – qui sont – les nôtres. Et puis le 11 novembre 1982, il est à l'Étoile, il discute avec le Président Mitterrand, il rentre chez lui ; il s'écroule, mort. Né un 14 juillet, mort un 11 novembre, il n'y avait que lui pour nous jouer un tel tour.



En 2005, avec Bertrand Delanoë, nous avons inauguré une place Marcel Paul, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. C'était lors de nos « Assises de la Mémoire », la dernière fois où nous avons vu Jean Ferrat... Nous étions un millier. Cette année, sur cette place, pour la commémoration, nous étions une cinquantaine avec les membres de l'Association Buchenwald-Dora et kommandos. Cela nous ramène au problème existentiel qui est le nôtre aujourd'hui. Ce même 8 novembre, nous avons tenu une réunion de notre Bureau Exécutif. Sur les 12 présents, il y avait 2 anciens déportés, les autres étant des descendants et une veuve. Nous devons donc comme je l'ai expliqué dans mon précédent article,

prévoir, en citoyens responsables, notre succession.

qu'ils ont combattu, que nous avons combattus, sont toujours là : le racisme, sous toutes ses formes, l'antisémitisme, le refus du droit à la différence, la guerre, la misère, le chômage... Ces luttes sont aussi LES VÔTRES, amis mutualistes. Nous avons besoin de vous pour les poursuivre. Vous pouvez y prendre toute votre part en rejoignant l'Association des « Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » qui prendra notre suite quand nous serons amenés à cesser nos activités. Quand ? Notre Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le 31 mai 2013 à l'Hôtel de Ville de Paris aura à décider si nous nous dissolvons au 31 décembre 2013 ou si nous essayons de continuer encore 1 an, 2 ans ? Il faut savoir que nous avons aussi de très graves problèmes financiers. Avec l'érosion du nombre de nos adhérents, le nombre des cotisations diminue, les dons se raréfient, les abonnements à notre mensuel « Le Patriote Résistant » décroissent régulièrement. C'est une période difficile pour nous, les responsables, pour les militants, pour le personnel.



Après nous, ce ne sera pas la fin mais la suite. Nos valeurs, nous les avons transmises à la Fondation et à l'Association des Amis. Nous sommes d'éternels optimistes.

Nous leur faisons confiance, nous vous faisons confiance. Rejoignez leurs rangs. Avec eux, soyez de tous les combats pour la Mémoire, faites en sorte que notre héritage soit sauvegardé.

Ensemble, nous avons de quoi faire. Depuis quelques mois, nous avons un nouveau gouvernement. Il faut maintenant qu'il prenne rapidement des mesures pour que les espoirs qu'a fait naître son arrivée aux commandes de l'État se transforment en réalités. Nous savons que nous sommes dans une période de crise, que tout ne peut pas se faire du jour au lendemain d'un coup de baguette magique mais nous savons aussi que, si ces espoirs étaient déçus, cela ouvrirait un boulevard à l'extrême-droite fascisante. Les problèmes essentiels que sont l'emploi, le logement, l'école, la santé, doivent être pris à bras le corps. Les Françaises et les Français ont voté pour que le slogan de la campagne électorale du candidat François Hollande, « *Le changement, c'est maintenant* » devienne une réalité. Pour contrer les pressions exercées par le MEDEF et ses affidés, il faut que s'exerce une pression plus forte venant des entreprises, des universités, de tous ceux qui sont les premières victimes de la crise, les travailleurs des villes et des champs.

Mobilisons-nous ! Militants de la mémoire, militants mutualistes, pour que nos combats, ceux des anciens comme ceux des jeunes nous conduisent vers une France heureuse, solidaire, fraternelle, la France que nous aimons, la France pour laquelle Marcel Paul et ses camarades ont tout donné.



EN DIRECT DES SECTIONS

EN DIRECT DES SECTIONS

La Section Locale de la Solidarité Mutualiste de la Guadeloupe a participé, pour la 1^{ère} fois, à la Foire Régionale organisée dans les rues de Pointe-à-Pitre, du 4 au 7 juillet 2012.



Initiée par la municipalité, la CCI ainsi que les différents partenaires du monde économique et commercial, cette Foire est un véritable événement qui annuellement anime la capitale commerciale du Département.

Ainsi, durant 4 jours, différentes rues de la Ville rendues piétonnes pour l'occasion, ont « hébergé » des stands et notamment celui de la Solidarité Mutualiste.

De nombreuses manifestations telles, spectacles pour enfants, jazz, défilés de mode, tombola, bal, biguine, jeux en direct à la radio et à la télévision ont émaillé cet événement.

Situé au cœur de l'agglomération, il apparaissait évident que La Solidarité Mutualiste, désormais acteur économique du fait de l'activité générée (gestion de salariés, immobilière, activité mutualiste...) soit présente et accentue ainsi son action de communication.

Des 2000 prospectus diffusés, du nombre de visites au stand (200 à 250 personnes), de la nature des questions posées, de notre intervention sur une chaîne télévisée (Canal 10), il en restera quelque chose.

Cette opération a été également un vecteur de motivation au niveau du personnel et également des délégués aussi bien dans la préparation que dans l'organisation ou le déroulement de la manifestation.

Cette expérience devrait se renouveler et, si possible, dans d'autres villes du Département.

Daniel CORVIS,
Administrateur
et Délégué de la Section Guadeloupe

A NOTER

**Délai supplémentaire
pour vous inscrire aux activités
de la Commission Vacances Loisirs
(voir fiches jointes).**

**Jusqu'au 1^{er} mars 2013
Au lieu du 13 février.**

Réservez sans tarder.



108 BIS AVENUE DE FLANDRE - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 85 55 00
www.solidaritemutualiste.fr

Conception-Réalisation : Editions Elka - Tél. : 01 49 32 42 53
Crédit photos : La solidarité Mutualiste - Editions Elka - Fotolia - AFP

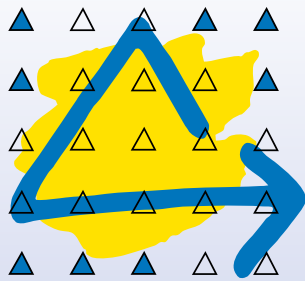
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité RNM 784 442 923

Imprimé sur Cyclus Print, papier recyclé et désencré sans chlore



Do it 100 %





LA SOLIDARITÉ MUTUALISTE

SOLI' PARRAINAGE



**Vous êtes satisfait de La Solidarité Mutualiste
pour ses valeurs et pour la qualité de ses services ?**

Partagez les valeurs de La Solidarité Mutualiste : **démocratie, entraide, non-exclusion, solidarité !**

Parrainez un proche et bénéficiez d'un mois de cotisation offert !

(Faites-vous rembourser votre cotisation du mois de décembre 2013!)

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À ENVOYER AVEC LE BULLETIN D'ADHÉSION PAR LE PARRAINÉ À :
La Solidarité Mutualiste, 108 BIS AVENUE DE FLANDRE - 75019 PARIS

LE PARRAIN :

NOM ET PRÉNOM :

NUMÉRO D'ADHÉRENT :

LE PARRAINÉ :

NOM ET PRÉNOM : M MME

ADRESSE :

CP / VILLE :

EMAIL : TÉL. FIXE / MOBILE :

SITUATION : MARIÉ(E) CÉLIBATAIRE PACSÉ(E)

DATE DE NAISSANCE : / / N° SÉCURITÉ SOCIALE :

QUELLE FORMULE AVEZ-VOUS CHOISI ? BRONZE ARGENT OR NICKEL PLATINE ALLIAGE

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, FORMULE 1 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, FORMULE 2 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, FORMULE 3

JEUNES SÉNIORS

DATE D'EFFET D'ADHÉSION : / /